

Les Parcs nationaux du lac Turkana inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril

Dossier de la rédaction de H2o
August 2018

Le Comité du patrimoine mondial, réuni à Manama fin juin, a décidé d'inscrire le site des Parcs nationaux du lac Turkana sur la Liste du patrimoine mondial en péril en raison notamment de l'impact d'un barrage sur le site. Le comité a exprimé sa préoccupation concernant les changements relatifs à l'hydrologie du bassin versant du lac Turkana, notamment les perturbations induites par le barrage éthiopien Gibe III sur le débit et l'écosystème du lac et le projet de développement sucrier Kuraz en Éthiopie qui constitue une autre menace pour le site. Le comité a aussi évoqué les impacts potentiels du projet de corridor de transport reliant le port de Lamu, le Soudan du Sud et l'Éthiopie (LAPSSET). Le site des Parcs nationaux du lac Turkana a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1997. Plus salé des grands lacs d'Afrique, le Turkana est un laboratoire exceptionnel pour l'étude des communautés végétales et animales. Les trois parcs nationaux servent d'écotopes aux oiseaux d'eau migrateurs et constituent d'importantes zones de reproduction pour le crocodile du Nil, l'hippopotame et différents serpents venimeux. Les gisements fossilifères de Koobi Fora, où l'on trouve de nombreux restes de mammifères, de mollusques et d'autres espèces, ont davantage contribué à la compréhension des paléo-environnements que tout autre site sur ce continent.

La Liste du patrimoine en péril est conçue pour informer la communauté internationale des conditions menaçant les caractéristiques mêmes qui ont permis l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial (conflits armés, catastrophes naturelles, urbanisation sauvage, braconnage, pollution...) et pour encourager des mesures correctives.

UNESCO